

AVEC LE CCFD

UN CARÊME ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Alors que nous sommes entrés dans le temps du Carême depuis quelques jours, le CCFD propose de vivre, cette année encore, une démarche toute entière tournée vers le Christ, avec le message de Sa méditation et la solidarité humaine que celle-ci implique.

De nombreux outils pour vivre le plus intensément possible cette montée vers Pâques, la Passion et la Résurrection sont proposés : visuels, cahier d'animation, livrets liturgique ou spirituel, etc. Tous ces documents sont consultables sur le site ccfd-terresolidaire.org

Point d'orgue de cette campagne de Carême, la visite du Partenaire du CCFD, si les circonstances le permettent. Cette année, c'est Massa Koné, défenseur des droits au Mali, qui viendra mettre en lumière la réalité de sa mission et partager ses craintes et ses espoirs. Retrouvez ci-dessous Massa dans une interview donné à l'occasion des marches de Jai Jagat en 2020.

MASSA KONÉ, DÉFENSEUR DES DROITS AU MALI

« Juriste de formation mais paysan de profession », Massa Koné porte bien d'autres casquettes, puisqu'il est aussi secrétaire général de l'UACDDDD, qui fédère plus de 400 organisations paysannes et mouvements citoyens au Mali, porte-parole de la Convergence malienne contre les accaparements de terre, de la Convergence globale des luttes pour la Terre et l'Eau Ouest Afrique et du mouvement No Vox Afrique.

Peux-tu nous parler un peu de toi ?

Comme mes parents avant moi, et leurs ancêtres avant eux, je suis paysan. Avec mes frères et des amis, je vis de la terre. Nous avons une ferme où nous élevons de la volaille et des petits ruminants, nous cultivons du maïs, du sorgho... Je me sens responsable de cette terre et solidaire de ma communauté, qui a subi beaucoup d'injustices et s'est vu privée de beaucoup de terres.

Mon engagement ne date pas d'hier : quand j'ai commencé, j'étais étudiant ! Ce n'est pas possible pour moi de ne rien faire. J'ai naturellement horreur de l'injustice.

Peux-tu nous parler des accaparements de terre et d'eau ?

En agriculture, la terre et l'eau sont indissociables ! Sur la terre se trouvent des rivières et des marigots, et qui dit « accaparement de terres » dit aussi « accaparement des points d'eau » pour irriguer les terres. Les accaparements ont commencé avec des entreprises européennes ou américaines qui se sont installées sur nos terres, avec la complicité de politiciens véreux et la collaboration d'entreprises locales. A présent, avec la multiplication des partenariats public-privé qu'encourage la Banque Mondiale, les investisseurs viennent du monde entier et aussi d'Afrique. Le vol de terres s'est mondialisé.

Avant qu'on commence à s'organiser, cela se passait très simplement : un beau jour, des villageois voyaient arriver des 4x4 protégés par l'armée, et quelqu'un leur présentait un morceau de papier, un « permis d'exploitation ». Celles et ceux qui essayaient de s'opposer à l'installation des nouveaux arrivants sur leurs terres étaient arrêtés, voire fusillés. J'ai connu des personnes fusillées comme ça.

D'où vient le problème ?

Ce que nous avons vu en essayant de nous défendre, c'est que la législation était contre nous. C'est un combat entre la légalité du bout de papier et la légitimité des habitants qui cultivent ces terres depuis des siècles.

Quand des juges nous mettaient « au trou », ce n'était pas parce qu'ils ne nous aimaient pas mais parce que la loi n'était pas en notre faveur. Les cris, les protestations et les « sit-in » ne suffisaient pas. Tout cela vient de l'héritage colonial : quand les colons sont arrivés, ils ont créé des titres de propriété qu'ils se sont arrogés si bien que la terre n'appartenait plus à ceux qui y vivaient et qui en tiraient leur subsistance, mais aux colons, puis à l'Etat.



LE COMITÉ CATHOLIQUE
CONTRE LA FAIM
ET POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DANS LE DIOCÈSE

Maison diocésaine
6 rue Salomon Reinach
30000 Nîmes

Téléphone : 04 66 28 65 82
ccfd30@ccfd-terresolidaire.org

ccfd-terresolidaire.org



Depuis l'indépendance, les terres sont restées la propriété légale d'individus, de collectivités locales, ou de l'Etat, sans aucune place pour le droit coutumier. Le gouvernement profite depuis des années de cette situation pour disposer à sa guise des terres cultivables et irriguées, et attirer des investisseurs au détriment de la population. Au moins 700 000 hectares sont à présent occupés par des exploitations minières, des forêts ou de grandes cultures.

Comment s'organise la résistance ?

Je fais partie d'une organisation paysanne qui s'est rapprochée de quatre autres organisations maliennes pour lutter contre ces accaparements, au sein de la Convergence Malienne contre les Accaparements de Terres.

Nous avons constaté qu'il fallait revoir entièrement le code domanial et foncier hérité des colons. J'étais technicien supérieur en machinisme diesel, et il a fallu que je devienne juriste. C'était il y a dix ans...

Nous avons mené un important travail de plaidoyer auprès des autorités, pour imposer notre propre vision des choses. Grâce à une forte mobilisation de la population, le Mali a adopté en 2006 une loi d'orientation agricole que nous appelions de nos vœux.

Mais la portée de cette loi a été beaucoup réduite par le gouvernement, car il n'y est pratiquement pas question de l'accès à la terre. Nous avons donc axé notre plaidoyer sur l'adoption d'une politique foncière favorable aux paysans. Nous nous sommes battus, nous avons travaillé avec beaucoup d'experts, des juristes, des universitaires, pour élaborer un projet et le promouvoir auprès du gouvernement.

Finalement, la « politique foncière agricole » du Mali a été adoptée en 2014. Il s'agissait de reconnaître la légitimité des communautés à cultiver et gérer des terres en l'absence de titre foncier. Pour nous ce sont des « biens communs », partagés et gérés collectivement, pas des terres à la disposition du premier venu ! Mais pour que cette politique foncière prenne effet, il fallait une loi, votée le 11 avril 2017. Les décrets d'application sont parus en octobre 2018. C'est une grande victoire pour nous. C'est une force, qui va nous permettre de bloquer les accaparements de terres.

Concrètement, de quoi s'agit-il ?

Les terres communes seront gérées par des commissions foncières villageoises qu'il s'agit maintenant de constituer. Elles ne seront pas gérées par des politiciens, mais par les habitants ! Ces commissions devront constater l'existence et l'étendue des terres

coutumières, gérer les transactions foncières entre les membres de la communauté et arbitrer les éventuels conflits.

Malheureusement, l'Etat Malien n'a pas les moyens de mettre en œuvre cette organisation, et c'est la dernière des priorités du gouvernement. Mais nos syndicats et associations de défense des paysans peuvent compter sur des soutiens extérieurs, de la part d'ONG notamment. Grâce à leur soutien, nous avons déjà réussi à mettre en place 65 commissions foncières villageoises et nous estimons qu'il en faudrait, en tout, au moins 400.

Peux-tu nous parler de ton engagement au niveau international ?

C'est pendant le Forum Social Européen de 2002, puis le Forum Social Africain de 2014 que nos mouvements de victimes et de représentation de la « base » ont pu se rencontrer, échanger, et commencer à s'organiser en coalitions internationales.

Jusque-là, c'était des ONG étrangères qui faisait des choses à notre place, mais nous sommes les premières personnes concernées et nous avons senti que nous n'avions pas d'autre choix que de nous mobiliser, depuis la base.

Nous représentons de nombreuses associations et organisations locales, fédérées au niveau national au Mali et dans 16 pays d'Afrique de l'Ouest pour mener ensemble des actions d'envergure et faire bouger les lignes.

Nous avons d'abord élaboré ensemble notre « livre vert », qui rassemble à la fois nos constats et les solutions que nous voulons. Chaque organisation mène ses propres actions, au niveau local, mais nous nous appuyons mutuellement au niveau national et international. C'est très important que nous ne restions pas chacun dans notre coin et nous sommes membres du mouvement mondial Via Campesina.

Ensemble, nous avons organisé une première « Caravane » à travers 5 pays, en 2016, pour nous faire entendre. La Caravane de 2018 s'est terminée sur la remise de notre « livre vert » à la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Chaque fois, la Caravane s'arrête dans 5 pays où elle organise 3 grosses actions de plaidoyer auprès des autorités locales et nationales.

La prochaine Caravane partira le 10 février 2021 et mobilisera entre 300 et 600 personnes qui traverseront la Gambie, le Sénégal, la Guinée-Bissau, la Guinée-Conakry et le Sierra Leone.

Quel est l'impact de la crise actuelle au Mali sur votre mouvement ?

Il a fallu continuer à cultiver et travailler malgré les armes qui ont commencé à circuler partout, la guerre contre les djihadistes ou soi-disant djihadistes dans le Sahel... Nous avons continué à travailler entre les balles des fusils, en tâchant de ne pas nous en occuper, sachant que l'instabilité et l'insécurité actuelles ont un lien avec la mauvaise gestion du pays ces dernières années.

Le 19 juin, ma famille a été victime d'une agression : des individus cagoulés s'en sont pris à ma famille, à ma femme et mes enfants en disant qu'ils me cherchaient. Ils cherchaient aussi mon ordinateur. Ils ont volé de l'argent et des disques durs et clés USB. Je ne sais pas qui sont ces personnes, mais d'après moi, c'est une manœuvre d'intimidation parce que nos actions gênent des investisseurs et des politiciens dans leur trafic d'influence.

Nous avons porté plainte contre X mais la Justice n'est pas pressée de faire son travail. Ma famille a été choquée, elle aurait besoin d'être écoutée et de se sentir plus en sécurité, c'est pourquoi nous recherchons des fonds pour installer au moins des caméras de surveillance et payer un médecin pour les enfants.

Te sens-tu plutôt optimiste ou plutôt pessimiste en ce moment ?

Je suis optimiste. Un combat comme le nôtre ne se gagne pas du jour au lendemain. Nous nous battons contre un système d'exploitation qui dure depuis des siècles. Leur force, c'est une forme d'endoctrinement, qui fabrique des « adorateurs » du système capitaliste mais nous pouvons déconstruire leurs discours et je vois des signes encourageants.

Beaucoup de gens qui avaient peur ont maintenant le courage de se battre pour leurs droits économiques et sociaux, et pour la diversité culturelle. Quand j'étais petit et qu'on voyait arriver des gendarmes dans le village, tout le monde fuyait. Mais aujourd'hui les gens restent où ils sont. Ils ont davantage de courage et sont davantage conscients de leurs droits. Il faut continuer à sensibiliser la population et l'aider à affronter les politiciens véreux. Je pense que les choses vont beaucoup changer dans l'avenir...

Avec l'aimable autorisation du CCFD

Massa Kone sera en conférence à Alès le 22 mars à 18h, au 1 rue Frédéric Mistral

PROPOSITIONS DE CHANTS POUR LE CARÊME ET LA SEMAINE SAINTE 2022

Voici quelques propositions de chants pour le temps du Carême et la Semaine Sainte. Une marche avec le Christ, du désert à Jérusalem. Une marche pour la paix et la réconciliation, assurés de la présence du Seigneur, Maître de l'histoire.

• Quarante jours d'une avancée, T. C. BERNARD, M. M. VIAU, Signes Musiques n° 126.

« Quarante jours, quarante nuits » martèlent le chant à chaque strophe pour nous rappeler la durée de notre conversion, comme un accomplissement à vivre pleinement et le but de notre marche, la Pâque. Il convient à l'entrée mais aussi comme chant de méditation pour la Parole. Le refrain est bien marqué et demande attention au terme de la première phrase pour ne pas être ralenti. Les couplets mélodieux sont bâtis de manière pédagogique et s'apprendront aisément. Ils commencent tous par un temps faible comme une marche déjà amorcée ; attention à bien respecter ce temps de pause initial.

• Vers toi je viens, Jésus Christ ma lumière, AX26-41. Auteur : Claude Bernard. Compositeur : Jo Akepsimas. Editeur : Studio SM. Ancienne côte Secli : M26-41

• Voici une hymne sur le thème de la lumière. Dans l'accompagnement des catéchumènes, on parle d'illumination. Tous les baptisés sont invités à faire mémoire de l'illumination de leur âme par le Saint-Esprit et à reconnaître leurs aveuglements. Une hymne à chanter en méditation de la Parole, pendant la Communion, durant une veillée pénitentielle... Pour qu'elle prenne sa dimension de cheminement vers la Lumière, il est conseillé de la chanter lentement, sans l'alourdir, avec une phrase musicale entre chaque strophe.

La joie de l'Évangile, T. Claude Bernard, M. Jean-Pascal Hervy, ADF-Musique, Signes Musiques n°156

Un chant inspiré de l'Exhortation du Pape François, un chant pour nous aider à cultiver la joie pascale ! Cette joie habite nos cœurs en profondeur : le temps du Carême est l'occasion de la réveiller au cœur des difficultés de notre monde, une préparation à la joie de la Résurrection et du Temps Pascal.

Les nombreux couplets du chant permettent des mises en œuvre diverses, plutôt comme chant d'envoi et d'action de grâce.

• Recevez le Christ, B. Laplaize, Ed. de l'Emmanuel, n°19-15

Ce chant de communion convient très bien à la fin du Carême et au Triduum Pascal. Il s'agit d'une méditation sur le Christ serviteur et la relation du disciple à son Maître.

La musique est douce et appelle à la prière. Un point d'attention pour la mise en œuvre en polyphonie : la voix de basse mérite d'être chantée à l'octave supérieure à certains moments, notamment les premières mesures.

• Découvrir ou retrouver deux ordinaires de Messe :

- Messe de st Jean-Baptiste, M. J. Berthier

- Messe de st Augustin, Ed. de l'Emmanuel

Pour la Commission Musique Liturgique,

P. William Marie MERCHAT